

Evaluation *surprise* !



Critères *du label*

Partie 3 - Favoriser l'ouverture internationale des élèves par les langues et la mobilité

A. Apprentissage des langues :

- L'apprentissage des langues sur le temps scolaire est encouragé par le chef d'établissement et l'équipe éducative, *en tenant compte des besoins et des difficultés de chaque élève.* •

PARTIE *Elèves* 3

temps scolaire



Critères *du label*

Partie 3 - Favoriser l'ouverture internationale des élèves par les langues et la mobilité

A. Apprentissage des langues :

- L'apprentissage des langues sur le temps scolaire est encouragé par le chef d'établissement et l'équipe éducative, *en tenant compte des besoins et des difficultés de chaque élève.* *
- La découverte ou l'approfondissement linguistique et culturel est favorisé par des actions mises en place sur les temps périscolaires, *en veillant à ce que ces activités soient accessibles à tous, y compris aux élèves ayant des besoins spécifiques.* *

PARTIE

Elèves

3



temps périscolaire

Critères *du label*

Partie 3 - Favoriser l'ouverture internationale des élèves par les langues et la mobilité

A. Apprentissage des langues :

- L'apprentissage des langues sur le temps scolaire est encouragé par le chef d'établissement et l'équipe éducative, *en tenant compte des besoins et des difficultés de chaque élève.* *
- La découverte ou l'approfondissement linguistique et culturel est favorisé par des actions mises en place sur les temps périscolaires, *en veillant à ce que ces activités soient accessibles à tous, y compris aux élèves ayant des besoins spécifiques.* *
- L'établissement bénéficie de la présence d'enseignants de Disciplines Non Linguistique (DNL) certifiés ou aptes à dispenser des enseignements complémentaires en langue étrangère.

PARTIE

Elèves

3



DNL (*facultatif*)

Critères *du label*

PARTIE **Elèves** 3

FLS/FLE *(facultatif)*



C. Enseignement du FLS (Français langue seconde) et du FLE (Français langue étrangère) :

- Un enseignement de FLS ou de FLE est proposé au sein de l'établissement, en veillant à ce que cet enseignement soit adapté aux besoins des élèves allophones et à leur permettre de s'intégrer pleinement à la vie de l'établissement.

Critères *du label*

PARTIE **Elèves** 3

Immersion et mobilité

D. Immersion et mobilité :

- Des mobilités et/ou des périodes d'immersion à l'étranger sont proposées à tous les élèves de l'établissement, indépendamment du niveau des compétences et du besoin d'aménagement.
- Lorsqu'il n'y a pas de possibilité de mobilité, des actions sont mises en place pour sensibiliser les élèves à d'autres cultures, en utilisant des supports pédagogiques inclusifs et en favorisant les échanges interculturels au sein de l'établissement. *

Vision pédagogique

- L'anglais est une langue de communication vivante
- Progression naturelle : écouter → comprendre → parler
- Priorité à la confiance, à l'aisance et au plaisir d'apprendre

